

Veillez trouver ci-après : (1) le sujet du devoir, (2) le sujet de l'examen.

DEVOIR de PROCEDURE PENALE

Niveau : S3/ L2/SJPA

Durée : 03heures

Chargé du cours : *Ed. OUEDRAOGO*

REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES :

- 1.- Quels sont les apports de la loi constitutionnelle n°072-2015/CNT du 05 novembre 2015 portant révision de la constitution, de la loi n°049-2015/CNT du 25 août 2015 portant organisation, composition, attributions et fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) et de la loi n°050-2015/CNT du 25 août 2015 portant statut de la magistrature à l'indépendance des juridictions à l'égard du gouvernement ? ***(6points)***
- 2.- Quels sont les éléments caractéristiques de la séparation de la poursuite et de l'instruction ? Cette séparation est-elle totale ? ***(6points)***
- 3.- Que savez-vous sur la composition et les compétences des pôles judiciaires spécialisés ? ***(8points)***

BON COURAGE A TOUS

.....

UNIVERSITE PRIVEE DE OUAGADOUGOU

Année académique 2019-2020

.....
UFR/SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES
ET ADMINISTRATIVES

EXAMEN DE PROCEDURE PENALE

Niveau : S3/ L2/SJPA

Durée : 03heures

Chargé du cours : *Ed. OUEDRAOGO*

REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES :

- 1.- La mise en mouvement de l'action publique est-elle parfois subordonnée à une plainte ou requête préalable ? **(5points)**
- 2.- Quelles sont les exigences et les conséquences du droit d'option de la victime d'une infraction pénale **(6points)**
- 3.- Qu'est-ce que le contrôle judiciaire ? **(2points)**
- 4.- La victime d'une condamnation pénale erronée peut-elle encore avoir gain de cause lorsque la décision a acquis l'autorité de la chose jugée ? Justifiez votre réponse **(7points)**

BON COURAGE

.....